



Numéro 12

Bulletin d'information

BONNE ANNÉE

2025

Cérémonie des Vœux 2025

La traditionnelle **cérémonie des vœux** se tiendra le vendredi 17 janvier 2025 à partir de 18h30 à la salle Eiffel. C'est l'occasion pour le maire et le conseil municipal de dresser le bilan des actions réalisées en 2024 et d'exposer les projets en cours ou à mettre en œuvre.

À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié offert par la municipalité permettra de clore les interventions par un moment de convivialité et d'échanges.

A celles et ceux qui ne seront pas présents, en cette période

d'incertitudes politiques et économiques, les élus se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et à vos proches, **une belle et heureuse année 2025.**

Le Maire

RENATURATION DU PARC

Le **parc communal** est partiellement occupé par une plantation d'environ 400 pins noirs en écharpe datant de 1944, destinés à l'époque à fournir des étais pour les mines en activité de la région. La fermeture des mines en a décidé autrement.

Ces pins présentent aujourd'hui un mauvais état phytosanitaire général, lié au vieillissement de leur population et à l'affaiblissement des sujets dû à la tortueuse des pins ayant sévi dans les années 2010. On a déjà assisté à des chutes de branches dangereuses pour le public du parc, et même à la chute d'un arbre qui s'est cassé au pied et a légèrement endommagé une maison riveraine.

Les pavillons proches, la voirie et le trottoir de la rue du Château d'Eau, ainsi que les chemins piétonniers du parc sont dorénavant des zones potentielles de chute vu la hauteur des arbres (environ 15m), donc de danger pour les habitants et pour les promeneurs.

Face à cette situation, la municipalité a engagé une réflexion sur la régénération du parc avec la volonté de remplacer les plantations mono-spécifiques de pins noirs (type forestière de culture) par des plantations composées de nombreuses essences mellifères et fructifères enrichissant la biodiversité locale.

Après avoir réalisé un diagnostic visuel de l'ensemble des pins présents sur le parc, la première partie envisagée en « phase 1 » concerne le triangle au Sud de la parcelle couvrant une superficie de 1 600m² environ et regroupe une centaine d'arbres.

L'opération consistera dans un premier temps à l'abattage, au débitage et au dessouchage des pins noirs existants. Les arbres feuillus variés qui seront plantés ensuite assureront une valorisation paysagère par la mise en place de 4 ou 5 îlots de fraîcheur répartis sur l'espace communal public à proximité de l'aire intergénérationnelle.

Une réunion d'information des riverains et de toutes les personnes intéressées est proposée par la mairie jeudi 16 janvier 2025 à 18h30.

RECENSEMENT 2025

L'ensemble des habitants de Corcelles-les-Monts va être sollicité entre le **16 janvier et le 15 février 2025** pour participer au **recensement de la population**. Ce recensement, organisé par l'INSEE, a lieu tous les 5 ans et c'est un acte civique et obligatoire qui concerne tout le monde.

Il permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc. Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : **c'est donc un élément primordial pour les finances communales !**

Vous serez prévenus du passage de l'agent recenseur quelques jours avant sa visite. En cas d'absence, une notice explicative sera déposée dans votre boîte aux lettres.

Le plus simple sera de répondre par internet à partir des identifiants présents sur votre notice mais vous pourrez sinon remplir des documents papiers qui vous seront remis ultérieurement par l'agent recenseur.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte tricolore signée par le maire avec leur photo. Placés sous la coordination bénévole de monsieur Jean-Yves Gérard, ils seront 2 pour couvrir l'ensemble des logements de Corcelles. Merci par avance pour votre accueil !



Lauryne Goudot Bertillon



Gabin Charre

Le C.C.A.S. et les fêtes de fin d'année



Le dimanche 8 décembre, le C.C.A.S. a organisé le traditionnel **ARBRE DE NOËL**.

Les ateliers créatifs ont connu un joli succès et l'association Ani'nomad de Plombières-lès-Dijon (« des animaux pour soigner des maux ») a été particulièrement bien accueillie par parents et enfants.



Les 60 enfants corcellois ont été ravis de rencontrer le Père Noël, accompagné de son lutin, et de pouvoir recevoir leur cadeau.



COLIS DE FIN D'ANNEE

22 colis individuels et 29 colis pour couples ont été distribués par les membres du C.C.A.S. durant la première quinzaine de décembre.

INAUGURATION DES TRAVAUX du complexe communal et de la salle Eiffel

ENFIN, après de longs mois de préparation, d'études, de projets, de déclaration de travaux, de demandes de subvention et de financement, d'appels d'offres auprès des entreprises, le chantier a pu démarrer début mars pour se terminer en novembre.

Samedi 16 novembre 2024 plus de 200 personnes étaient présentes pour cet évènement qui va constituer la plus importante réalisation de cette mandature.



De nombreux invités ont fait le déplacement : **M. François REBSAMEN** Président de DIJON METROPOLE et **Mme Nathalie KONDEERS** 1ère vice-présidente, **Mme Céline MAGLICA** conseillère départementale, **M. Patrick CHAPUIS** vice-président du conseil départemental représentant M. François SAUVADET ainsi que **plusieurs maires métropolitains**.

M. Jean-Pierre JOURDAN, Maire honoraire, a rappelé à l'assistance la nécessité au début des années 80 de doter la commune d'un complexe communal polyvalent suite à

l'augmentation de la population. **Mme Leslie DAVID** architecte et **M. Benoit ROUSSEL** cogérant du cabinet Sistem Architecture, ont fait part à l'assemblée des contraintes rencontrées pour réaliser les travaux voulus par les élus et résoudre les aléas survenus au cours de ce chantier de rénovation. Après les interventions de **M. REBSAMEN**, de **Mme MAGLICA** et de **M. CHAPUIS**, un moment festif a permis de terminer de la meilleure manière cette inauguration et donné à chacun l'opportunité d'aller à la rencontre de nos invités.



ACQUISITION DU BIEN IMMOBILIER

1 Grande Rue - ancien commerce d'Arlette PETIT -

En juin 2024, nous avons été informés, comme à chaque fois qu'un bien est en vente sur la commune, par la réception d'une D.I.A. (Déclaration d'Intention d'Aliéner) adressée par le notaire chargé de la succession d'Arlette PETIT, que les héritiers avaient signé un compromis de vente au profit d'une société d'investissement de DIJON.

Début août, nous avons reçu le gérant de cette société pour qu'il informe les élus de son projet et plus particulièrement du devenir du commerce. L'acheteur potentiel a précisé qu'il ne voulait pas effectuer les travaux préalables à la location du café-restaurant et que, faute de locataire dans les 6 mois, il remettrait en vente les locaux.

Après débat en conseil municipal, ce dernier a jugé que les engagements n'étaient pas satisfaisants sur la volonté de réouverture d'un bar-restaurant avec des services complémentaires (plats à emporter, dépôt de pain, de journaux, de colis, etc.). Au cours des réunions du conseil municipal des 8 août, 17 octobre et 5 décembre 2024 les élus ont donc autorisé le maire à faire usage du droit de préemption pour acquérir ce bien immobilier, solliciter une subvention auprès de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et entreprendre les premières démarches pour appréhender le coût de la remise aux normes du bâtiment. **L'acte notarié a été signé le 16 décembre 2024. Nous communiquerons prochainement sur l'ensemble de cette opération et sur le projet du conseil municipal pour faire revivre ce lieu de vie emblématique de Corcelles-les-Monts.**

INFORMATIONS

Océane GODARD, nouvelle députée de la circonscription, est venue à la rencontre des élus pour partager un moment d'échanges sur les projets en cours de la commune.



Monsieur Marc Mazoyer est décédé le 18 juillet 2024 dans sa 90^{ème} année.

Figure très connue des Corcellois, il s'était beaucoup investi au service de la commune : élu pendant 19 années consécutives à partir de 1989, il a été notamment adjoint entre 2001 et 2008.



AGENDA COMMUNAL

Prochain atelier numérique

le mardi 21 janvier - 14h30 salle St Vincent

Se protéger contre les cybermenaces

Réveillon de la Saint Sylvestre

Organisé par le **Comité des fêtes**

Inscriptions closes

Réunion publique sur le projet

La renaturation du parc communal

le jeudi 16 janvier - 18h30 salle Eiffel

Vœux du maire et du conseil municipal

le vendredi 17 janvier - 18h30 salle Eiffel

Toutes les informations concernant la commune sont sur www.corcelles-les-monts.fr

Pour recevoir les notifications en temps réel concernant **les événements sur la commune**, installez sur votre smartphone l'**application gratuite PANNEAUPOCKET** (à ce jour 674 installations réalisées !)

Responsable publication : Gérard Herrmann – Maire

Site WEB officiel : www.corcelles-les-monts.fr

Secrétariat mairie : 03.80.42.93.40

mairie@corcelles-les-monts.fr

Mardi : 9h30 - 12h30

Jeudi : 14h - 18h

Vendredi : 9h30 - 12h30 et 15h - 18h

Et toujours,
sur toute la
Commune !



GENDARMERIE : le 17

Velars-sur-Ouche : 03.80.50.90.50

Sombernon : 03.80.33.42.10

DECHETTERIE MARSANNAY-LA-COTE

Du 01/11 au 30/04

Semaine : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-13h / 14h-17h

Dimanche : 9h-12h